

CORONAVIRUS : FERMETURE ANTICIPÉE DES STATIONS, ET APRÈS ?

Entre le 8 et le 15 mars 2020, toutes les stations de l'arc alpin européen ont dû fermer leurs portes pour freiner la propagation du Covid-19.

Laurent Reynaud, délégué général, le confirme :

« Nous nous préparions à cette éventualité, même si la rapidité avec laquelle l'annonce a été faite nous a un pris de court : il a fallu fermer les domaines skiables sans préavis, alors que des centaines de milliers de vacanciers venaient d'arriver en station pour la semaine, sans avoir reçu un seul signal avant-coureur de la part des autorités ».



Depuis le 15 mars 2020, les remontées mécaniques sont à l'arrêt et les opérations de maintenance, s'effectuent au compte-gouttes. « Domaines Skiables de France a créé un groupe de travail pour lister quelles opérations de maintenance pouvaient être réalisées, et comment adapter nos méthodes de travail et déplacements sur les sites au contexte actuel. Des inquiétudes pèsent sur notre capacité à effectuer les opérations de maintenance dans les délais réglementaires, avec la question aussi de la disponibilité hommes et matériels chez nos fournisseurs. »

« Nous estimons le manque à gagner du fait de cette fin de saison prématurée à 15 à 20 % du chiffre d'affaires annuel de l'ensemble des domaines skiables français. Les pertes sont du même ordre de grandeur pour l'ensemble des socio-professionnels en station, ce qui porte la perte totale pour l'économie des territoires de montagne autour de 1,5 milliard d'euros ». Avec des différences selon les massifs. Pour les domaines skiables des Vosges, du Jura ou du Massif Central, ce n'est pas tant la crise sanitaire que le manque de neige de cet hiver qui aura des conséquences lourdes.

Pour les domaines d'altitude, habitués à fermer très tard dans la saison, la perte de chiffre d'affaires est la plus élevée. Au final, cette fermeture prématurée esquisse un avenir tumultueux pour l'économie de la montagne, avec de lourdes inquiétudes pour les ouvertures d'été.

Dès le début de la crise, Alex Maulin a souhaité que notre chambre professionnelle adopte un point de vue global sur la crise : « J'ai voulu agir pour protéger nos salariés saisonniers, en sécurisant pour eux la fin de saison et l'activité partielle.

En moins d'une semaine nous avons été entendus par la Ministre du Travail sur ce point et nous en sommes très heureux :

nous avons pu massivement mettre les saisonniers et permanents en activité partielle au moins jusqu'au 15 avril (même les exploitants en régie directe). Nous avons initié des chaînes de solidarité au niveau local et relayé les initiatives nationales dans le domaine de l'agriculture, de l'industrie et de la réserve civique nationale. J'ai enfin apporté notre soutien aux hébergeurs touristiques les plus fragiles en station, qui sont tenus de verser des loyers à leurs bailleurs. Nous nous sommes donc associés, et les élus de montagne également, à leur demande d'effacement des loyers, avec la possibilité concomitante pour les bailleurs de suspendre leurs emprunts bancaires. »



Nivalliance en première ligne

Cette saison plus que jamais la solidarité en direction des stations les plus touchées va fonctionner. Créée il y a 20 ans pour mutualiser le risque de manque de neige, l'assurance Nivalliance pourra également fonctionner pour les conséquences du Covid-19, avec un maximum de 5 millions d'euros qui pourront être décaissés cet été, après que toutes les déclarations de sinistre soient parvenues à l'assureur.

Au moment où nous écrivons ces lignes, beaucoup d'interrogations subsistent pour l'été 2020 et même pour l'hiver 2020/2021.

Les opérations de maintenance vont nécessiter plus de temps et les investissements nouveaux seront fortement orientés à la baisse provoquant des répercussions importantes chez les fournisseurs de la montagne.

Côté clientèles, l'envie très forte de vacances peut profiter à la montagne chez une clientèle européenne captive des frontières de Schengen, en quête de sécurité et ressourcement. France Montagnes et Savoie Mont Blanc enquêtent actuellement les clientèles françaises pour connaître leurs intentions dans ce domaine. Atout France prospecte du côté des TO.

Mais il est difficile de savoir quelles activités auront le droit de rouvrir pour les mois de juillet-août et il faudra les imaginer avec des mesures barrière (en outre, tant que l'offre de restauration sera absente, la saison aura de la peine à commencer). Les hébergeurs de leur côté ne peuvent de toute façon rien commercialiser pour le moment ce qui fait prendre un retard certain.

Quant aux opérateurs de l'hébergement touristiques qui paient des loyers à leurs bailleurs, la saison écourtée les a énormément fragilisés. S'ils ne peuvent pas se soustraire à leurs loyers, les plus fragiles risquent de disparaître.

C'est pourquoi Domaines Skiables de France s'est immédiatement associé à leur demande d'effacement de loyers, tout en demandant que les bailleurs puissent concomitamment suspendre leurs emprunts.

